

À la suite de votre prise en charge

→ **Si vous restez hospitalisé(e)**, un brancardier vous accompagnera dans le service dès que le lit sera disponible. Nous ne savons pas à l'avance quelles sont les disponibilités des lits dans les services spécialisés.

Si vous rentrez à votre domicile :

→ **Par vos propres moyens** : merci de contacter rapidement un membre de votre famille, un voisin, un ami, si vous êtes dans l'impossibilité de conduire votre véhicule, ou de prendre les transports en commun ou un taxi.

- **Le retour en ambulance** se fait uniquement sur prescription médicale justifiée.
- **Pour un retour en taxi conventionné**, vous devrez vous munir de votre attestation de sécurité sociale. A noter qu'il vous faudra peut-être avancer les frais, même si vous avez une prise en charge à 100%.
- **⚠ Attention** : la sécurité sociale refusera le remboursement si elle estime ce moyen de transport inapproprié.

→ **N'oubliez pas de remplir le questionnaire de sortie.**

“ Dans tous les cas, nous nous efforçons de tout mettre en œuvre afin de rendre votre séjour plus agréable. L'équipe de l'UHCD reste à votre entière disposition. N'hésitez pas à nous solliciter, nous répondrons au mieux à vos attentes et vos questions. ”



Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) adultes

Service situé au dessus des Urgences adultes.
Accès par ascenseur ou escaliers situés en face de l'Accueil psychiatrique.

Pôle Soins intensifs et soins non programmés

Cadre de santé : 01 30 75 46 81

Secrétariat : 01 30 75 46 80

Service : 01 30 75 46 76

Accueil

L'unité vous accueille pour un séjour de 24 à 36 heures, soit avant un retour à votre domicile, soit en attendant qu'une place se libère dans le service adapté à vos besoins (dans l'établissement ou à l'extérieur).

Le service est composé de chambres seules et d'une chambre sécurisée (justifiant la présence d'une équipe policière).

Le service est sectorisé et chaque équipe se compose d'une infirmière et d'une aide-soignante.

Dès votre arrivée, l'équipe soignante procédera à :

→ **Un entretien d'accueil** permettant de mieux vous connaître, de désigner une personne de confiance (personne qui peut vous représenter si vous êtes dans l'impossibilité de vous exprimer et de transmettre vos volontés à l'équipe soignante) et une personne référente (personne qui centralise les informations vous concernant, permettant de faire le lien avec l'équipe soignante et que l'on peut contacter en cas de besoin).

→ **Un inventaire de vos affaires personnelles.** Par mesure de sécurité, nous vous demandons de confier vos objets de valeur (bijoux, portable, chéquier, carte bancaire,...), vos papiers et votre argent à un membre de votre famille ou entourage. La durée de séjour étant courte, merci de limiter vos effets personnels. **Nous ne pouvons être tenus responsables de pertes et/ou vols.**

Si vous avez des médicaments en votre possession, merci de les confier à l'équipe soignante.

Organisation

→ **Horaires de visites des familles : 13H00 - 20H00**

A titre exceptionnel, et uniquement après accord de l'équipe soignante, les visites peuvent être tolérées le matin et un accompagnant peut rester la nuit.

Nous vous remercions de bien vouloir limiter le nombre de visiteurs à 2 personnes afin de respecter le repos des patients et de faciliter le travail des soignants.

Les **enfants** sont admis dans le service **à partir de 14 ans**.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de quitter l'enceinte de l'établissement sans autorisation écrite du médecin et qu'il est impératif de prévenir l'équipe soignante si vous voulez vous absenter du service.

→ **Les visites médicales** sont assurées tous les jours par le médecin sénior urgentiste et un interne. Ces derniers peuvent demander un avis à un ou plusieurs spécialistes en cas de besoin.

Vous pouvez être amené(e) à passer des examens complémentaires mais ceux-ci n'étant pas systématiquement programmés, nous ne serons pas toujours en mesure de vous indiquer une date et/ou un horaire de passage.

Les priorités sont déterminées en fonction de la gravité des cas et non pas selon l'ordre d'arrivée ou le numéro de la chambre.

→ **Distribution des repas :**

• Petit-déjeuner : 8h00 • Déjeuner : 12h00 • Dîner : 19h

Pour des raisons médicales, vous pouvez être soumis(e) à un régime alimentaire spécial. Si votre entourage vous apporte à manger, merci de bien vouloir le signaler à l'équipe soignante.

Pour des raisons d'hygiène, nous ne pouvons pas stocker dans les réfrigérateurs du service les denrées alimentaires personnelles.

Informations pratiques

→ **Le téléphone** est à votre disposition gratuitement **uniquement pour recevoir des appels**.

Vos proches pourront vous joindre au numéro indiqué sur la carte du service. Ils peuvent également joindre les soignants 24h/24, mais nous vous demandons de limiter le nombre d'interlocuteurs. Vous pouvez, par exemple, nommer une personne référente et ainsi faire circuler, auprès de vos proches, les informations vous concernant.

Nous tolérons l'usage du téléphone portable uniquement après accord de l'équipe soignante.

Nous ne disposons pas de borne wifi permettant l'accès à internet.

→ **Formalités administratives :** vous-même ou l'un de vos proches devez vous rendre dès que possible au bureau des admissions (hall principal- rez-de-chaussée) avec les documents suivants :

• Pièce d'identité • Carte vitale • Carte de mutuelle